

## ÉDI TO

**Thierry  
SUAUD**

Président de la CLE  
du SAGE Vallée de  
la Garonne

### Partager et mettre en œuvre une ambition commune pour la Garonne

Le projet de SAGE a été validé par la CLE, commission comprenant des représentants de tous les usagers de l'eau, des Collectivités, de l'Etat et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Ceci en fait un espace privilégié d'échanges et de débat, reflet des équilibres territoriaux et d'usages, qui a démontré par son unanimité, la nécessité de porter un engagement solidaire au service de l'eau et de la biodiversité.

L'ouverture de l'enquête publique est une nouvelle étape d'information et d'échanges mais également un préalable à une mise en œuvre du SAGE qui réinterrogera notre regard et nos pratiques. Par ses orientations, par les prescriptions qu'il peut imposer, il accompagnera nos décisions et nous aidera à dépasser les intérêts immédiats ou très localisés pour porter un regard global sur certains sujets tels que l'urbanisme, le développement des activités humaines, la préservation des zones humides et tous les domaines touchant à l'eau et aux sols.

Le SAGE est une formidable opportunité de nous engager collectivement, solidairement, un outil précieux de partage de notre action et de retours d'expériences sur de nombreux sujets. Il encouragera les élus comme les usagers dans le portage d'une vision de long terme volontariste pour répondre à des enjeux cruciaux.



Vue aérienne de la confluence de l'Ariège et de la Garonne en Haute-Garonne

© Didier Taillefer

### OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À L'APPROBATION DU SAGE VALLÉE DE LA GARONNE

*Par la validation du projet de SAGE en octobre 2018, la CLE a également donné un avis favorable au lancement des consultations administratives et de l'enquête publique.*

Les consultations administratives relatives au projet de SAGE ont ainsi été réalisées début 2019 auprès des Collectivités territoriales et de leurs groupements compétents, des Chambres consulaires, des Parcs Naturels Régionaux et du Comité de bassin Adour-Garonne, et du Comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI).

**Relevant du code de l'environnement, le SAGE fait l'objet d'une enquête publique préalable à son approbation.** Par décision conjointe des Préfets des

départements de l'Ariège, du Gers, de la Gironde, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne, elle se déroulera **du lundi 16 septembre 2019 au vendredi 25 octobre 2019.**

Le préfet de Haute-Garonne est chargé de coordonner l'organisation de l'enquête publique, dont le siège est situé à Portet-sur-Garonne, et d'en centraliser les résultats. **Un large dispositif d'information et d'échanges est mis en œuvre pour permettre à tous de s'informer et de participer à l'enquête publique.**

**L'enquête publique constitue un temps privilégié d'information, d'échanges et d'écoute du grand public.**

## EN PRATIQUE .

# ENQUETE PUBLIQUE

DU 16 SEPTEMBRE AU 25 OCTOBRE 2019

## S'INFORMER

Un dossier d'enquête publique est mis à disposition durant toute la durée de la procédure pour permettre à tous de s'informer et de donner son avis sur le projet.

Il contient l'ensemble des caractéristiques du projet et des études ayant contribué à son élaboration. Il est composé :

- du rapport de présentation non technique
- du projet de SAGE
- du rapport environnemental et l'avis de l'autorité environnementale
- du bilan de la concertation préalable accompagnée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
- les avis recueillis lors des consultations administratives,
- d'un registre d'enquête pour recueillir les contributions de l'enquête publique.

## Où consulter le dossier d'enquête publique ?



### SUPPORT PAPIER

Dans l'un des 14 lieux d'enquête répartis sur le territoire



### VERSION DÉMATÉRIALISÉE

Dans les 14 lieux d'enquêtes ou sur [www.democratie-active.fr/sage-garonne/](http://www.democratie-active.fr/sage-garonne/)



### PAR COURRIER

Demande à adresser à la Direction départementale des territoires de la Haute-Garonne - Service environnement, eau et forêt  
2 bd Armand Duportal - Bâtiment E - 31074 Toulouse

## Pourquoi une enquête publique ?

Tout plan ou programme susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et qui fixe le cadre ultérieur d'autorisations d'aménagements et d'ouvrages, tel qu'un SAGE, est soumis à une évaluation environnementale et à enquête publique.

Il s'agit d'une procédure réglementaire visant à informer le grand public et à recueillir ses observations ou propositions suite à l'évaluation environnementale. Cette étape est le préalable obligatoire à l'approbation du SAGE.

## ÉCHANGER

Nommée par le tribunal administratif de Toulouse, **une Commission d'enquête veille en toute indépendance à la bonne information du public et au respect de la procédure.**

Ses membres, **les commissaires-enquêteurs, tiendront des permanences pour renseigner le public et recueillir les contributions dans les 14 lieux d'enquête.**

## PARTICIPER

Pendant toute la durée de l'enquête, toutes les observations ou propositions sur le projet peuvent être formulées via :

Les registres d'enquête ouverts dans les 14 lieux d'enquête

Le registre dématérialisé mis à disposition à l'adresse : [www.democratie-active.fr/sage-garonne/](http://www.democratie-active.fr/sage-garonne/)

Par courrier électronique à la commission d'enquête à l'adresse : [ddt-seef-enquete-eau@haute-garonne.gouv.fr](mailto:ddt-seef-enquete-eau@haute-garonne.gouv.fr)

Par courrier postal à l'attention de la Commission d'enquête - Enquête publique SAGE de la Vallée de la Garonne - mairie de Portet-sur-Garonne - 1 Rue de l'Hôtel de Ville, BP 90073 - 31120 Portet-sur-Garonne.

## ET APRÈS ?


La Commission d'enquête rédigera un rapport intégrant l'ensemble des observations et rendra ses conclusions pour la poursuite du projet. Il sera ensuite soumis pour adoption à la CLE puis transmis aux Préfets des 7 départements concernés pour approbation conjointe.

## EN SAVOIR PLUS

Pour retrouver toutes les informations et modalités de participation à l'enquête publique (lieux d'enquête, dates des permanences,...)

RENDEZ-VOUS SUR  
[www.sage-garonne.fr](http://www.sage-garonne.fr)



Directeurs de la publication : Thierry Suaud et Hervé Gillé  
Rédacteur en chef : Vincent Cadoret  
Comité de rédaction : Equipe d'animation et groupe communication du SAGE  
Conception et exécution : Neorama  
Impression : Imprimerie Messages, 10 000 exemplaires  
Imprimés sur du papier recyclé -   
Septembre 2019

Avec l'accompagnement technique et financier de :

